

faire rapport à la Chambre et, dans ce cas-ci, ne croit-il pas que la Commission du tarif coupe vraiment des cheveux en quatre?

LES PÊCHES

LES MODIFICATIONS À LA LOI

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts, étant donné que le bill sur les ressources en eau est actuellement soumis à un comité permanent de la Chambre, pour étude approfondie. Le ministre peut-il nous dire quand il présentera les modifications proposées à la loi sur les pêcheries pour qu'à la première réunion nous puissions juger dans quelle mesure ses propositions supprimeraient les échappatoires du bill présenté par son collègue?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, la modification proposée à la loi des pêcheries a été approuvée par le gouvernement et le bill sera présenté sans doute après le congé de Pâques. Je peux assurer au député que la modification à la loi des pêcheries et la loi sur les ressources en eau du Canada vont de pair.

L'ÉNERGIE

BASSIN DES MINES—LE FINANCEMENT DE L'USINE MARÉMOTRICE PAR LA BANQUE DU CANADA

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné le refus des financiers de permettre la réalisation du projet d'exploitation d'une usine marémotrice dans la baie de Fundy, l'honorable ministre a-t-il l'intention de chercher d'autres moyens de financer la réalisation de ce projet et, plus particulièrement, de se servir de la Banque du Canada pour financer ce qui est physiquement réalisable?

M. l'Orateur: Je crois que l'intéressante suggestion de l'honorable député pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME—LA DÉCLARATION DU MINISTRE À LA TÉLÉVISION

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Comme il a dit au cours d'une interview télé-

[M. Muir (Cape Breton-The Sydneys).]

visée aux nouvelles de Radio-Canada, mercredi soir, qu'il y a un certain nombre de choses dans le Livre blanc sur la réforme fiscale qui ne sont pas de son goût, va-t-il profiter de la première occasion, à l'appel des motions, pour nous dire quelles sont ces choses et aussi ce qu'il a l'intention de faire à leur sujet?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, personnellement, il ne me plaît pas de payer plus d'impôts, mais je suis prêt à le faire afin de permettre à d'autres de ne pas figurer sur la liste des imposables.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes ayant avoué qu'il avait collaboré à la préparation du Livre blanc, sa récente absence de la Chambre est-elle due au fait que le ministre des Finances lui aurait demandé de réviser ce texte?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur, pas vraiment.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire analogue à des questions précédentes. Le ministre est-il en mesure de nous faire part des modifications? Les auteurs de mémoires et les deux comités d'études pourraient alors circonscrire leurs recherches. Une déclaration serait de mise.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, les deux comités savent ce qu'ils ont à étudier. Ils ont pour mandat d'étudier de Livre blanc; libre à eux, par la suite, de nous transmettre des recommandations.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas amorcer de controverse, car les comités connaissent leur champ d'étude, mais le ministre accepterait-il une suggestion: ne serait-il pas préférable et plus avantageux que le comité étudie les dispositions que le ministre compte mettre en œuvre et non celles qu'il va annuler?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur, je ne crois pas. Ces comités examinent des propositions en général.

L'hon. M. Stanfield: Une perte de temps.

L'hon. M. Benson: Je ne dicterai pas de lignes de conduite au comité, et ce n'est certes pas ce que me suggère mon honorable ami.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais la décision ultime appartient au ministre.

[Plus tard]

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question découle de celle qu'a posée le député